

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 11 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le onze Mars, les membres du Conseil municipal de la Commune de Coise, se sont réunis à 20H30 à la salle du Conseil en la Mairie de Coise, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 4 Mars 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Delphine CHILLET, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Lionel RICHARD, Valérie VENET, Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE ; Guillaume SOUBEYRAND, Eliane MURIGNEUX

ÉTAIT EXCUSÉE : Marie Agnès FAYOLLE

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'une Secrétaire pris au le sein du Conseil. Eliane MURIGNEUX est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 FEVRIER 2021

Précisions concernant les indemnités de déneigement.

Concernant les travaux de peinture à la salle associative il est précisé que l'entreprise G3P interviendra en renfort de l'entreprise GRANJON.

Le compte-rendu du 13 FEVRIER 2021 est approuvé à l'unanimité.

➤ Aménagement pièce complexe sportif

Monsieur le Maire présente le plan réalisé par le cabinet Néel pour l'aménagement d'un local pour Rugby au sein de la salle omnisports. Le conseil valide le commencement des travaux.

➤ Aménagement cheminement piétonnier

Monsieur le Maire présente le nouveau projet de tracé réalisé par le cabinet OXYRIA.

Pour rappel le projet consiste à enfouir les réseaux et aménager un chemin piétonnier le long de la route de la Valletière.

L'enfouissement est estimé à 250 000 €

Le projet d'aménagement est estimé à 180 000 €

D'autre frais seront à prévoir pour l'acquisition du foncier, frais de géomètre...

Les travaux d'enfouissement pourraient débuter en septembre.

Une rencontre avec les riverains est prévue le 22/03 à 17h.

Le cabinet OXYRIA propose une mission AMO pour le suivi du chantier pour un montant de 7 800 € HT

➤ Point sur l'avancée des travaux

🚧 Bâtiment communal, 5 place de l'église

Les travaux pour le regroupement de 2 appartements en un seul sont estimés à 37 190 €.

Maçonnerie : 5 163 €

Plâtrerie : 20 153 €

Electricité : 4 500 €

Aménagement cuisine : 3929 €

Placard : 3 441 €

EDF doit intervenir pour supprimer un compteur sur les 2.

Les travaux concernant la peinture de la cage d'escalier sont estimés à 6 854 €

🚧 Salle associative

Les peintures de la partie haute de la salle seront réalisées très prochainement

🚧 Croix des prébendes

La réfection du socle a été effectuée.

➤ Information sur le poste de Véronique GOUTTENOIRE intervenante Bibliothèque

Véronique GOUTTENOIRE intervient sur 5 communes depuis quelques années. Elle souhaiterait concentrer son activité sur 3 communes.

Une solution devra être trouvée pour les communes qui ne bénéficieront plus de son intervention, avant fin 2021.

1. DELIBERATIONS :

1°) Délibération demande de subvention DSIL dans le cadre de la rénovation énergétique pour les bâtiments, école, salle associative et mairie : Approbation de l'opération

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des aides sont mises en place dans le cadre du soutien à l'investissement des collectivités territoriales visant les grandes priorités thématiques en matière d'équipement des territoires. A ce titre la commune peut bénéficier du DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) pour des travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments école, salle associative et mairie.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier auprès des services de l'état pour un montant des travaux estimés à 70 000 € HT

Fonds propres :14 000 €

Subvention Etat :56 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents

1°) APPROUVE l'opération de rénovation énergétique sur les bâtiments école, salle associative et mairie.

2°) DECIDE de déposer auprès des services de l'état un dossier de demande de subvention dans le cadre du DSIL dotation de soutien à l'investissement local.

2. QUESTIONS DIVERSES :

1) Commission sociale

La petite gazette à l'attention des aînés a été distribuée avec la remise d'une plante. Cette action a été vivement appréciée.

2) École

2 postes resteraient pour l'heure inchangés. Une candidature pour le poste vacant (départ en retraite).

Il est proposé d'augmenter le nombre de jours de décharge de direction (10 jours par an actuellement).

L'OGEC étudie le surcoût pour 8 jours de décharge supplémentaires et échangera prochainement avec la Mairie à ce sujet.

La journée porte ouverte est annulée.

Une vente de fromage aura lieu prochainement.

3) Centre Socio Culturel

Le CA a été présenté lors de la commission.

Le centre de loisirs recherche un Directeur.

Diverses actions de soutien sont en cours :

- Projet d'accueil d'enfant avec des besoins particuliers
- Action en lien avec les familles endeuillées
- Projet d'Accompagnement de changement de vie

4) Petite enfance

Lors de la dernière commission il a été fait un état des lieux des places disponibles sur le territoire et des établissements pouvant accueillir des enfants.

Concernant les enfants de moins de 3 ans les besoins de garde sont couverts à hauteur de 72.6 %.

Il est constaté une grosse disparité Nord/Sud sur le territoire.

Le nombre d'assistantes maternelles dans le territoire Nord est insuffisant avec peu de renouvellement alors que l'offre de garde est conséquente dans le territoire Sud notamment sur les communes de St Symphorien sur Coise et St Martin en Haut.

Le déséquilibre est également notable pour les crèches. Il est donc envisagé de délocaliser des places entre structures.

Une campagne de promotion du métier d'assistante maternelle va être menée.

Une réflexion quant au rééquilibrage des systèmes de garde est en cours. Afin que les modes de garde soient adaptés en fonction de l'âge et qu'il y ait moins de disparités.

Le groupe de travail jeunesse a constaté que les centres sociaux culturels du Sud sont plus dynamiques que ceux du Nord.

La cyclo des Monts devrait se dérouler les 12 et 13 juin en demi-journée. Elle traversera 22 villages.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23H30.

Vu le 13/02/2021,

Le Maire,
Philippe BONNIER